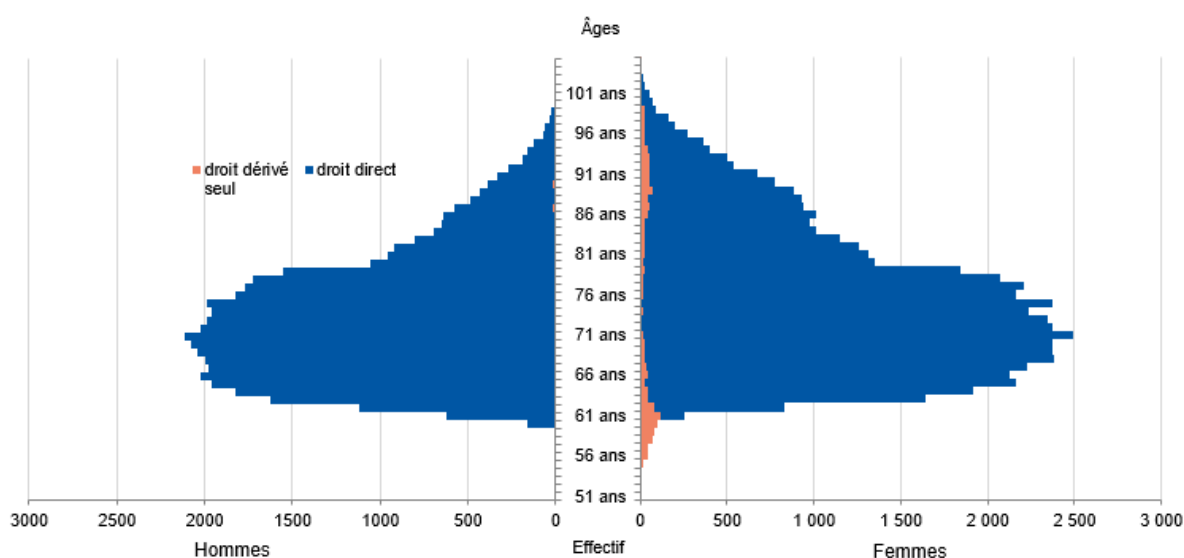


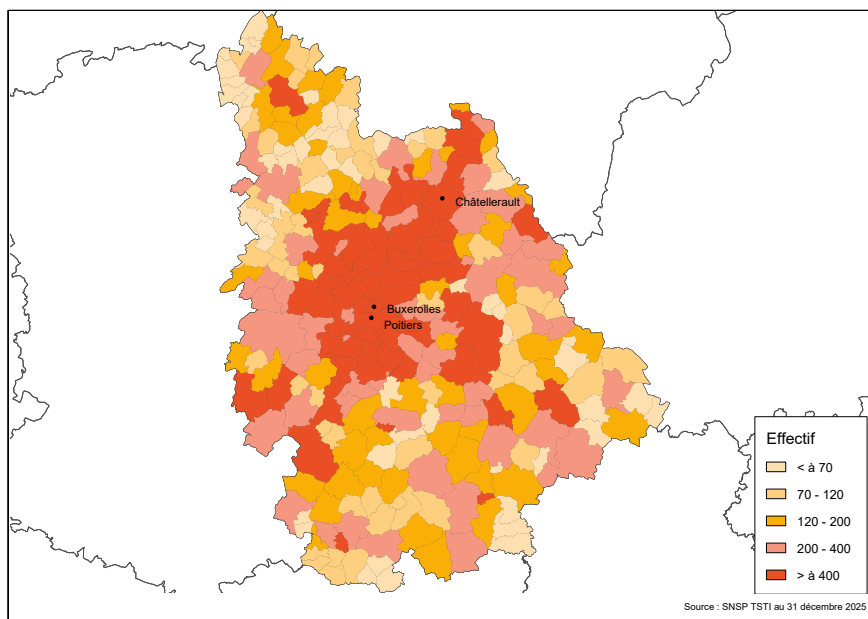
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 218	3 280	5 498
Droits directs (retraites personnelles)	1 973	2 267	4 240
Droits dérivés (retraites de réversion)	245	1 013	1 258
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	175	233	408
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	671	290	961
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	79,2 ans	75,1 ans	75,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	43 603	55 117	98 720
Retraités percevant un droit direct seul	41 637	40 839	82 476
Retraités percevant un droit dérivé seul	307	1 700	2 007
Retraités percevant les deux à la fois	1 659	12 578	14 237
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	3,9%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 095	6 562	21 657
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,7 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	973 €	795 €	873 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,2%	42,4%	31,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Poitiers			
Nombre total de retraités	5 062	7 772	12 834
Retraités percevant un droit direct seul	4 878	5 783	10 661
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	241	257
Retraités percevant les deux à la fois	168	1 748	1 916
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,0%	6,9%	7,7%
Chatellerault			
Nombre total de retraités	3 750	5 191	8 941
Retraités percevant un droit direct seul	3 586	3 528	7 114
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	157	167
Retraités percevant les deux à la fois	154	1 506	1 660
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	6,3%	6,5%
Buxerolles			
Nombre total de retraités	1 023	1 375	2 398
Retraités percevant un droit direct seul	1 001	1 093	2 094
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	37	39
Retraités percevant les deux à la fois	20	245	265
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,9%	2,7%	2,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr